

Double accusatif d'objet-complément

Lorsque certains verbes, tels que faire, rendre, changer, appeler et envoyer, ont deux accusatifs dans le prédicat, l'un est l'objet du verbe et l'autre son complément. Les compléments décrivent ou définissent un objet.

Si un accusatif est un pronom, alors c'est l'objet.

Dans Jean 5:11, «celui qui m'a [rendu] guéri», puisque «me» est un pronom, c'est l'objet et guéri son complément.

Si un accusatif a un article défini, alors c'est l'objet.

Par exemple, dans Jean 4:46, «il avait changé l'eau en vin», eau et vin sont des noms accusatifs. Puisque dans le grec, eau a un article défini, c'est l'objet et vin son complément.

Également:

Dans 1 Jean 4:14, «le Père le Père a envoyé le fils [comme] Sauveur du monde», puisque Fils a un article défini, Fils est l'objet et Sauveur son complément.

